

BULLETIN MUNICIPAL

LE LANNÉCOIS



BUDGET 2023
LES GRANDS CHIFFRES

TRAVAUX

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
DE LA MAIRIE ET DE
LA SALLE AN AMZER VAD

COUP DE PROJECTEUR

LES ASSOCIATIONS QUI
FONT VIVRE LANNÉNOU

ACTUALITÉS

UN NOUVEAU SITE
INTERNET POUR
LA COMMUNE

ÉDITO

**Chères Lannécoises,
Chers Lannécois,**

Je suis content de vous retrouver pour cette nouvelle édition du Lannécois qui devrait je l'espère vous apporter satisfaction. Ces articles vous présentent les actions communales mais aussi les personnes à votre service au quotidien, notamment Vincent Canova nouvellement embauché pour tenir l'agence postale et l'accueil en mairie en aide à Rébecca.

En ce début d'été marqué par les actualités plutôt moroses, nos projets avancent quand même. Nous avons les promesses d'octroi des subventions pour faire les travaux qui permettront de gagner en efficacité énergétique du chauffage de la salle An Amzer Vad et des locaux de la mairie.

À chaque mandature arrive son lot d'imprévus, et cette fois l'imprévu est de taille puisque c'est de la mise en péril de la voûte en plâtre de l'église dont il s'agit. Notre église contribue au charme de notre commune, elle fait son identité et bien qu'elle ne soit pas beaucoup fréquentée nous nous devons de la maintenir en état, c'est un nouveau défi qui se présente à nous. Si l'on suit les préconisations de l'architecte, ce sera un chantier colossal, comparable sur le plan financier pour notre commune à la restauration de Notre Dame pour les Parisiens ! À la différence que pour nous les travaux s'étaleront sur plusieurs années vraisemblablement.

Un travail est engagé avec les services du conseil départemental : le FIA et le CAUE concernant le terrain intergénérationnel. Nous sommes toujours au stade de la réflexion, en tenant compte des idées et suggestions que vous avez apporté suite à votre consultation.

Un nouveau site internet va être mis en ligne, il devrait vous permettre d'accéder aux informations de manières plus fluides et efficaces.

Le syndicat de voirie de Lanmeur auquel nous sommes adhérents a fait l'acquisition d'un nouveau camion pour le « Point-à-temps » (réparation des routes par épandage d'émulsion de bitume et de gravillons) mais il vient seulement d'être livré avec une année de retard, nous devons donc encore attendre un peu que vienne notre tour.

Je vous souhaite de passer un bel été.

**Hervé Saint-Jalm,
Maire de Lannéanou**



SOMMAIRE

- p 2 Édito
- p 3-5 Vie municipale
- p 6-7 Travaux
- p 8-9 Projets en étude
- p 10-11 Coup de projecteur
- p 12-13 Manifestations 2022
- p 13 Agenda 2023
- p 14 Actualités
- p 15 Communiqués
- p 16 Informations pratiques

Conception : Mairie de Lannéanou
Rédaction : Vincent Canova, Rebecca Dormont, Stéphanie Philippe.
Impression : Imprimerie de Bretagne
Crédits photos : Mairie de Lannéanou, Bien vivre à Lannéanou.

VIE MUNICIPALE

BUDGET 2023

Comme de nombreuses petites communes françaises, Lannéanou fait face à des enjeux budgétaires importants en 2023. Nos recettes fiscales étant limitées et nos charges financières importantes, notamment en matière d'entretien des bâtiments, nous devons bien maîtriser nos dépenses et faire des choix avisés.

L'investissement

Les dépenses d'investissements correspondent à l'achat de biens et de matériels durables, de la construction ou de l'aménagement de bâtiments, de travaux d'infrastructure ...). Elles procurent un bien durable qui entre dans le patrimoine.

Les grands projets d'investissement 2023

- > Rénovation énergétique de la salle An Amzer Vad et de la mairie : **120 000 €**
- > Sécurisation de la voute de l'Église : **70 000 €**
- > Début de l'étude sur l'aménagement du terrain de loisir : **20 000 €**

Le fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la mai-

rie, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des charges de personnel, l'achat de fournitures (papierie, mobilier...)

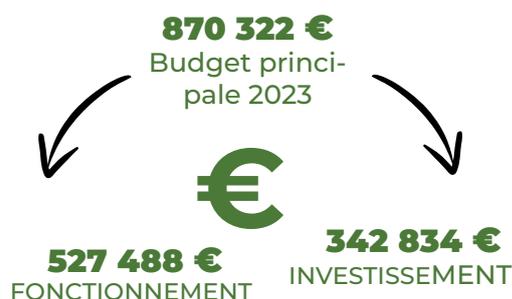
Les plus grands postes de frais de fonctionnement 2023

- > l'emploi de personnel : **94 770 €**
- > l'énergie et l'électricité : **17 000 €**
- > l'entretien des bâtiments publics : **20 000 €**
- > l'entretien de la voirie : **20 000 €**

Remboursement d'emprunts sur 2023

- > **11 916 €** pour la rénovation du bourg
- > **16 754 €** pour la transformation de l'ancienne école en commerce

À RETENIR



Principales Recettes :

Total des dotations de l'État et autres participations

(fonds de péréquation, fonds départemental des DMTO, Morlaix Communauté).

impôts direct locaux

L'ensemble des recettes attendues couvrent les dépenses en fonctionnement et en investissement.

Les taux d'imposition fixés par la commune restent **identiques**

à ceux de **2022** :

sur les propriétés bâties : 34,96 %

sur le non-bâti : 40 %

nouveauté cette année :

taxe d'habitation sur les logements

vacants : 13.10 %

Le résultat de 2022

a été excédentaire de **81 751,68 €**.

Cette somme a été réaffectée au budget 2023 en prévision de futures dépenses.

RÉOUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

L'agence postale communale est de nouveau ouverte depuis le 11 avril, de 9h à 12h du mardi au samedi. Rencontre avec Vincent Canova, notre nouvel agent communal, pour découvrir son parcours et ses missions.

Un nouveau Lannécois au commande

Originaire du sud-est de la France, Vincent Canova a fait le choix de vivre à Lannéanou depuis près d'un an. « J'ai vécu principalement dans des grandes zones urbaines comme Lyon, Marseille et dernièrement la région parisienne en tant qu'instituteur. Cela fait plusieurs années que j'aspirais à vivre dans une petite commune rurale du Finistère. Les bocages, les forêts, la mer, la possibilité d'avoir du terrain pour avoir un potager, des arbres fruitiers et des animaux. Le calme, la beauté des bâtis et la présence de quelques membres de ma famille dans le secteur m'ont définitivement résolu à faire ce choix de vie même si cela impliquait de ne plus être enseignant. »

En plus de ses missions liées à la Poste, Vincent assiste Rebecca Dormont, secrétaire de Mairie de Lannéanou, notamment sur les dossiers d'urbanisme et d'états civils. Il participe également à la rédaction du bulletin communal.

Les services proposés

Petit rappel des services proposés dans l'agence :

- L'achat de timbres, enveloppes et colis Prêt-à-Poster.
- Des services de réexpédition, procuration et de garde du courrier.
- Dépôts de lettres et de colis.
- Retraits de lettres recommandées et de colis.
- Des opérations financières (retrait et versement d'espèces).
- Des produits de téléphonie mobile
- Mais aussi des services à la personne (Veiller Sur Mes Parents).

Peut-on envoyer cet objet par colis ? Quels sont les délais de distribution ? Vincent est également à votre disposition pour répondre aux questions sur les produits et les services de la Poste par téléphone au 02 98 78 12 00 ou directement à l'agence.



“ J'ai le sentiment d'être utile à la commune et à ses habitants et j'habite près de mon lieu de travail ce qui me permet de venir travailler en vélo, une vraie chance ! ”

358*
Habitants



6 Décès

LES
CHIFFRES
2022

2 
Mariages

2 
Naissances
Bienvenue à
Clémentine et
Maëly

1 
Permis de
construire
délivrés

* selon les estimations de l'INSEE

DES SERVICES GRATUITS POUR SIMPLIFIER LA VIE DES LANNECOIS

Depuis 2022, la commune accueille des intervenants de France service et un conseiller numérique. Découverte des missions et des services proposés.

David Deschamp Conseiller numérique

David Deschamps a rejoint la commune en 2022 pour exercer des missions de conseiller numérique.



© David Deschamp

Âgé de 34 ans et morlaisien d'origine, David possède une formation dans l'audiovisuel réalisée à l'école CinéCréatis à Nantes, il passe 5 ans en Sarthe où il travaille pour une entreprise audiovisuelle à la réalisation de films d'entreprise. En parallèle, il crée un blog de recettes de cuisine en vidéo avec sa grand-mère, ce qui le décide à passer aux fourneaux et le conduit à un CAP Pâtissier ; il s'installe alors 5 autres années en région parisienne pour revenir il y a deux ans sur Morlaix.

Quel est le rôle du conseiller numérique ?

Le rôle du conseiller numérique est d'accompagner les personnes, lors de rendez-vous individuel, dans leurs démarches en ligne, répondre à des besoins précis ou résoudre un problème tel que : utiliser Doctolib et prendre un rdv, discuter sur Messenger ou WhatsApp avec mes petits enfants, réinitialiser mon mot de passe pour accéder à un service en ligne.

« Ces rendez-vous individuels durent généralement une heure, mais si la personne a besoin d'accompagnement, je peux l'aider sur plusieurs séances, sans

limite de durée. Il y a des gens que j'accompagne depuis plusieurs mois en rendez-vous individuel ou en atelier car ils ont apprécié les cours précédents. »

Des ateliers créatifs

David propose également des ateliers sur des thèmes précis : internet, sécurité, applications smartphone, tablette. Son expérience dans l'audiovisuel, lui permet aussi de mettre en place des ateliers dans des thèmes plus artistiques comme : «réaliser une vidéo professionnelle avec son smartphone» ou «mieux réussir ses photos avec son smartphone autour d'une balade.

Ce qu'il aime dans ce métier

« Je trouve plaisant ce métier car je le trouve utile. Je rends service à des personnes dans le besoin et je crée des liens avec celles-ci. J'apprécie quand les personnes sortent avec le sourire alors qu'elles avaient un peu la boule au ventre ou bien ne se sentaient pas forcément à l'aise avec le numérique. La transmission d'un savoir est quelque chose qui m'a beaucoup plu. Je l'ai fait avec ma grand mère dans le domaine culinaire et je le perpétue désormais dans le domaine numérique, mais les deux sont liés car je filmais ma grand mère aux fourneaux. »

Des permanences sont en place le mercredi après-midi une semaine sur deux. Des ateliers à thème sont également organisés. Enfin vous avez aussi la possibilité de prendre un rendez-vous avec David Deschamps au 06 22 63 18 50.

France services qu'est-ce que c'est ?

France services est un réseau mis en place par l'État depuis 2022 pour accompagner les personnes dans leurs démarches administratives. Chacun peut prendre rendez-vous pour une aide gratuite, détaillée et sur mesure tous les jeudis à la salle du conseil de 10h à 12h. Voici quelques exemples d'accompagnements proposés : déclaration des revenus, permis de conduire ou carte d'identité, aides (allocation logement, RSA), recherche d'emploi, remboursement de soins, préparation de la retraite, litiges ou conflits... **N'hésitez plus !**

Pour s'inscrire aux permanences (jeudis matin) de France Services, il faut composer le 07 69 47 35 88.

The infographic is divided into two main sections. The top section, titled 'Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien?', features a grid of icons representing various services: 'FORMATION, EMPLOI, RETRAITE', 'SANTÉ', 'ÉTAT CIVIL ET FAMILLE', 'JUSTICE', 'BUDGET', and 'LOGEMENT MOBILITÉ ET COURRIER'. Below this grid, it states 'PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS' and 'Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.' The bottom section, titled 'Le conseiller numérique de votre commune peut vous aider à:', lists several services in rounded boxes: 'aider vos mails et vos rendez-vous en ligne', 'être autonome dans vos démarches administratives', 'prendre en main tablette et smartphone', 'rechercher sur internet ou votre sécurité', and 'communiquer sur les réseaux sociaux'. It also mentions 'Lannéanou Permanences à la mairie' with details: 'Le mercredi sur deux (16h-17h) semaine impaire'. A final box says 'N'hésitez pas à contacter David pour avoir des informations et prendre rendez-vous : Téléphone : 06 22 63 18 50 Mail : conseiller.numerique@morlaix-bretagne.fr' and includes a 'Service gratuit' logo.

TRAVAUX

NOUVELLE NUMÉROTATION

Qu'est ce que l'adressage ?

Ce qu'on nomme « adressage » renvoie au fait de donner un nom à tous les lieux-dits et à toutes les voies (dont les voies privées ouvertes à la circulation), et de numéroter toutes les maisons et constructions présentes dans le territoire d'une commune.

L'adressage est devenu obligatoire pour toutes les communes, en vertu de la loi 3DS, promulguée le 21 février 2022. L'arrivée de la fibre sur la commune a accéléré la mise en place de cette nouvelle numérotation.

La commune a fait le choix de maintenir, dans la mesure du possible, l'existant. Ainsi, la numérotation choisie est celle dite "séquentielle".

Les habitations sont numérotées de manière croissante depuis le bourg (mairie) vers les extérieurs. Pour les habitations situées au bourg, les numéros pairs sont placés du côté droit et les impaires du côté gauche de la rue, toujours en partant de la mairie.



A quoi ça sert ?

Une fois que toutes les maisons sont numérotées et correctement répertoriées, il est plus facile pour les services d'urgences et les livreurs de vous trouver.

A cette occasion de nouvelles plaques ont été achetées par la commune pour un montant d'environ 6 400 €. La couleur bordeaux a été choisie pour son côté original, différent des autres communes aux alentours. Les habitants ont pu récupérer leur plaque le samedi 15 mars à la salle du conseil.

Vous n'avez pas encore récupéré votre nouvelle plaque ? Elles sont toujours disponibles en mairie sur les horaires d'ouverture.

Avancée de la fibre



Les travaux d'installation de la fibre ont pris fin. Les habitants de Lannéanou pourront bientôt profiter de vitesses de téléchargement rapides et d'une connexion plus stable. Cependant, le processus de démarrage n'a pas encore débuté.

Les consommateurs seront sollicités par téléphone, email et en porte à porte par les opérateurs Bouygues, Free, Orange, SFR pour des offres spéciales et des promotions afin de les inciter à passer à la fibre. Ces démarches auront lieu durant l'été et à la rentrée. La mise en service devrait être effective courant du dernier trimestre 2023. Ces délais seront indépendants de la volonté de la commune et seront déterminés par les opérateurs.

ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

Zéro produit phytosanitaire

Depuis plusieurs années, la commune de Lannéanou n'utilise plus de produit phytosanitaire pour l'entretien du cimetière. Afin de faciliter l'entretien sans produits des allées, la commune a changé le revêtement de surface du cimetière. Le gravier a été intégralement remplacé, permettant par la même occasion de rétablir les niveaux.

Entretien hebdomadaire

L'entretien des allées est réalisé par Didier Domergue, l'agent

municipal, tous les vendredis. Le désherbage est effectué mécaniquement ou manuellement. Bien évidemment l'entretien est aussi l'affaire de tous, les gestes de chacun sont les bienvenus.

Travaux de maçonnerie

Depuis quelques temps, les pierres d'angles des murs qui sont du côté de l'entrée du cimetière commençaient à se détacher du mur. Pour garantir l'intégrité de la structure et conserver un aspect esthétique, une reprise des quatre angles a été effectuée par une entreprise de maçonnerie en fin d'année 2022 pour un coût de 979 euros.



Didier Domergue



EN COURS

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX

La municipalité s'engage dans une démarche de rénovation énergétique, un enjeu économique et environnemental. Les bâtiments concernés sont la salle des fêtes An Amzer Vad ainsi que la Mairie. Voici quelques précisions sur la nature des travaux et sur les résultats attendus.

La mairie

Pour ce bâtiment, il est prévu de remplacer la porte d'entrée en bois peu isolante par une porte aluminium grand trafic double vitrage. Les radiateurs électriques du rez-de-chaussée et de la salle du conseil seront remplacés par des modèles plus efficaces pourvus d'un système de régulation. Enfin des luminaires LED seront mis en place en remplacement des luminaires existants. Le coût des travaux est estimé à 13 500 euros. Un gain d'efficacité énergétique de 22% est attendu avec une économie financière annuelle de 500 euros, soit un amortissement sur 27 ans.

La salle An Amzer Vad

La salle des fêtes est un bâtiment qui n'est pas occupé tous les jours ce qui diminue les besoins de chauffage cependant c'est aussi un bâtiment possédant des dimensions beaucoup plus importantes que le bâtiment de la mairie ce qui implique des dépenses énergétiques plus grandes. Voici la liste des travaux envisagés pour réduire ces dépenses :

- remplacement de l'éclairage.
- réduction du débit du réseau pompe à chaleur par deux.
- mise en place d'une sonde CO2 pour mieux maîtriser le recyclage de l'air.
- modification du réseau des gaines.
- isolation du plafond de la petite et de la grande salle.

Le coût total est estimé à 53 000 euros. Le gain d'efficacité énergétique serait compris entre 20 et 30 %.

Pour l'ensemble de ces travaux, la mairie a obtenu des subventions à hauteur de 80 % du montant du projet, allégeant ainsi son engagement financier.

D'autres bénéfices

L'ensemble de ces travaux permettent une réduction des émissions de gaz carbonique d'environ 400 kg par an pour le bâtiment de la mairie et de 600 kg pour la salle des fêtes soit une réduction totale d'une tonne (estimation donnée par l'agence locale de l'énergie HEOL).

La durée de vie supérieure de certaines technologies comme les LED (durée de vie 3 à 4 fois plus grande à celle des autres éclairages) représente également des économies financières potentielles qui n'ont pas été estimées.

Enfin ces travaux auront un dernier bénéfice non négligeable, un gain de confort significatif d'utilisation des bâtiments aussi bien pour le personnel de la mairie que pour les usagers.

PROJETS EN ÉTUDE

RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE : ÉTUDE HISTORIQUE

Fin d'année dernière, la commune a lancé un diagnostic architectural sur l'église. En effet, suite à des chutes de morceaux de plâtre issus de la voûte (au niveau de la nef), il semblait nécessaire d'évaluer les risques et les mesures d'urgence à mettre en place. Parallèlement à ce diagnostic, une étude historique a été réalisée. En voici un bref résumé.

Une histoire peu documentée

Les historiens n'ont que peu d'informations au sujet de l'église précédente le bâtiment actuel. Jusqu'au Concordat de 1801, Lannéanou est une trêve de la paroisse de Plouigneau. C'est-à-dire que son église est une chapelle qui joue le rôle d'église paroissiale. Avec le Concordat, l'église devient pleinement paroissiale et se détache de Plouigneau.

En 1832 Théodore Boyer, conducteur des Ponts et Chaussées, fait le constat que l'église est en très mauvais état. Le jour de la mise en décret, elle s'effondre ! C'est lui qui conçoit les plans de la nouvelle église, ce projet est légèrement modifié sur les sujétions de Jean-Sébastien Goury l'ingénieur en chef directeur des Ponts & chaussées dans le Finistère : il est proposé d'agrandir la maîtresse vitre et de placer une corniche en pierre et non en bois . Un linteau porte la date de 1835

Une construction économe

Ce projet de reconstruction a été fait à l'économie. La commune n'ayant plus les moyens, l'église est construite avec 11 000 francs au lieu des 15 000 prévus initialement. Le projet de pavage est supprimé. Il ne sera posé que plus tard en 1843 en dalles de Locquirec. Pour faire des économies, il était prévu de ne pas faire les travaux de plâtrerie, le plâtrier insiste et propose de faire les travaux mais il ne sera jamais payé à l'issue.

En 1874 la sacristie est rajoutée.



Les cloches, elles, datent de 1847 et 1852. Le mobilier n'est pas acheté immédiatement mais au fur et à mesure : catafalque, stalles puis confessionnal.

Les vitraux datent de 1874 mais les deux portions ovales mentionnées dans l'inventaire de 1905, sont probablement des éléments de l'ancienne église. La maîtresse-vitre date des années 1860 tout comme les deux portions ovales.



Incertitude sur le clocher

On trouve la date de 1751 inscrite

sur le clocher. Mais cette date n'est peut-être pas la date définitive. Un document du XVIIIe parle d'un clocher avec une plateforme sommitale et il est fait mention des armes de l'Ordre de Malte. La statue et les pilastres pourraient être elles du XVIIIe. Dans cette hypothèse, la construction du haut du campanile et de la chambre des cloches pourrait être plus tardive. La date de 1751 ne signifierait donc que la fin de la construction du clocher. Pour corroborer cela ou non, des documents restent à consulter.

Derniers travaux en date

En 1966, la voûte en plâtre s'est partiellement effondrée. Entre 1968 et 1969 la couverture a été reprise avec des ardoises modifiées et posées aux crochets. Des plafonds lambrissés furent installés dans les bas-côtés.

Sources : étude diagnostique architecturale et historique réalisé par Pol Vendeville, Docteur en histoire et Dirigeant de Chroniques conseil. Et compte-rendu de CAP culture patrimoine.

Aujourd'hui, la voûte en plâtre menace de s'effondrer. En attendant des travaux, l'église est fermée au public. Le diagnostic a permis de présenter les problèmes sanitaires et de conseiller la commune en donnant les grandes orientations des travaux à envisager et une vision à long terme.



Terrain du centre bourg



Terrain de cross

QUESTIONNAIRE SUR LA VIE DU BOURG

Des questionnaires portant sur la vie du bourg ont été transmis par boîte postale et sur internet via la page Facebook. Analyse de vos précieux retours.



Le constat

Au total 28 questionnaires (20 pour les adultes, 8 pour les jeunes) nous sont parvenus sur les 200 distribués, soit une participation de 14%.

Les retours montrent de façon unanime une faible fréquentation du bourg, le plus souvent limitée à la réalisation de démarches administratives. Les causes les plus citées sont l'absence de commerces, le faible nombre d'installations récréatives et le manque d'événements organisés. La distance entre lieu d'habitation et le bourg a quelquefois été mise en avant. Enfin quelques inquiétudes liées à la vitesse excessive des véhicules dans le bourg ont été aussi partagées.

Vos propositions

Parmi toutes les propositions, l'organisation d'événements est la plus fréquemment partagée notamment des concours de jeux en plein air (palets, Molky®, jeux de boules) et des concours sportifs (courses, matchs et autres compétitions). L'organisation

d'événements festifs et culturels est également discutée, en particulier des fest-noz, du théâtre et des sorties sur la découverte de la nature et du patrimoine de la commune. La mise en place d'un marché a également été évoquée.

Concernant les commerces, l'ouverture du bar-restaurant et d'une boulangerie sont les plus cités. D'autres idées ont été formulées comme la mise en place d'un food-truck, d'un distributeur de pizzas, et même d'un cinéma.

De nombreuses propositions ont été faites au sujet des installations et aménagements. La mise en place de structures sportives et de loisirs revient fréquemment avec notamment des tables de ping-pong, des jeux pour enfants (tourniquet, balançoires, structures pour grimper) un parcours sportif avec des équipements de cardio-musculation, un espace pour les jeux de boules, des chemins aménagés pour des petites balades accessibles aux pous-

settes avec des bancs, des poubelles, un composteur et aussi des toilettes sèches.

Une petite bibliothèque et l'installation d'une boîte à livres ont également été proposées.

Les suites

Cette sollicitation est en lien avec le projet communal de revitalisation du bourg. Un des éléments de ce projet consisterait en la création de deux espaces de loisirs. Un implanté à l'ancien terrain de foot et l'autre sur le terrain au centre bourg rue des marais. La jonction entre ces deux zones de détente et de loisirs sera rendue possible par un cheminement à mobilité douce et sécurisé (vélo et piétonnier).

L'équipe municipale est heureuse de cette participation et vous en remercie.

COUP DE PROJECTEUR

CES ASSOCIATIONS QUI FONT VIVRE LANNÉANOU

Pour bien connaître les associations de la commune, rien de tel qu'une présentation par les intéressées ! C'est précisément ce qu'elles font dans cet article écrit par leurs soins.

Bien vivre à Lannéanou

Notre Association créée le 2 mai 2014, à l'initiative de notre grand ami, Alain LE CLEC'H, disparu trop tôt, a pour but :

- de favoriser les rencontres inter-générationnelles des habitants de Lannéanou (réunions, animations...);
- de recueillir et transmettre les souhaits et remarques de ses adhérents.

Depuis sa création, l'Association réussit à organiser 5 animations par an :

- début octobre, un Vide-Greniers qui réunit une cinquantaine d'exposants à la Salle An Amzer Vad et sous un barnum installé sur le parking
- en novembre ou au printemps, des soirées ou après-midi Théâtre ont permis au Lannécois de profiter de 7 pièces toujours interprétées par la Compagnie Les Bons Jours Ensemble de Plouégat Moysan, avec des rires assurés à chaque représentation.



· le dernier samedi de janvier, le repas Couscous, réunit toujours plus de 100 convives pour cette soirée animée et agréable et autant de plat à emporter. Sauf en 2021, à cause du Covid. En 2022, les repas n'étaient qu'à emporter.

· tous les samedis de Pâques, la Chasse aux Œufs est organisée pour gâter les enfants de moins de 12 ans de la Commune. Ils courent, heureux de ramasser les faux œufs avant de déguster un goûter (chocolat chaud, petit pain au lait et jus d'orange) et de recevoir une grosse poule ou un gros lapin en chocolat accompagné d'un sachet de petits œufs de Pâques. Les enfants sont tous ravis. Dommage que peu de parents restent déguster les crêpes qui leur sont proposées.



· en juin, est organisé le Concours de Pétanque qui réunit entre 14 et 30 doublettes suivant les années. Ce concours est suivi vers 22 h d'un Tantad après avoir déguster les chipolatas, merguez ou sandwich à côté de la buvette. Tous les participants sont contents de repartir avec un petit lot en plus d'une coupe pour les 3 premiers et du remboursement de leur mise (soit 10 € la doublette).

· depuis l'an dernier, est proposé aussi un Concours de Galoche sur billot.



Toutes ces manifestations montrent que notre premier but lors de la création de l'Association est réellement atteint. Tout est mis en œuvre pour réunir les habitants de la Commune.

A chaque Assemblée générale qui a lieu en septembre, le même constat est fait tous les ans :

- les adhérents sont toujours les mêmes pour organiser ces manifestations dont certaines plus que d'autres demandent beaucoup de travail (la soirée Couscous en particulier)
- les appels pour nous rejoindre en annonçant l'Assemblée Générale dans le journal n'ont pas encore apporté d'autres adhérents ou bénévoles.

Notre volonté est de continuer à réunir les Lannécois et à animer notre village.

Avec plaisir, nous vous accueillerons. Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez l'un de nos Co-présidents :

François MARZIN 02 98 78 13 56,
Patrick FLOTE 02 98 78 18 98.



Bleuniou Kaër

L'association Bleuniou Kaër existe depuis avril 1997. Elle a pour objet :

- l'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune en l'embellissant;
- rendre accessible les chemins pour la pratique de la randonnée pédestre.

L'association a ainsi financé :

- la création de l'aire de pique-nique au lieu-dit Castel Rhun sur la route de guerlesquin,
- l'embellissement du Hameau de goarem vras en réalisant un talus arboré,
- l'aménagement et le fleurissement de l'espace auprès du cimetière,
- le fleurissement de l'entrée du bourg et des jardinières béton rue du Lannec,
- le fleurissement des murets en pierre place de la mairie et tous les ans les jardinières sur la façade de la mairie et de l'église.
- l'installation d'une boîte à livres.

C'est toujours dans ce but que l'association a acheté différents décors lumineux pour habiller les bâtiments et les rues lors des fêtes de fin d'année. Et à la mi-décembre, elle permet aux enfants de la commune de moins de 12 ans de rencontrer le père Noël autour d'un goûter.

Bleuniou Kaër c'est aussi un club de travaux d'aiguille, qui se réunit tous les lundis après-midi dans la salle du réfectoire de la salle An Amzer Vad.

Souhaitant mettre en valeur les paysages de la commune et les faire connaître auprès de tous l'association a composé le « Sentier Bleuniou Kaër », un circuit de 13 km inscrit au Topo Guide PR « le Pays de Morlaix à pied ».

L'association entretient les nombreux chemins de randonnées de la commune une matinée par an, en faisant appel aux bénévoles. Un repas est servi à midi pour récompenser le travail fait dans la bonne humeur.

L'association propose toute l'année des randonnées le vendredi après-midi ouvertes à toutes et tous pour découvrir les chemins à Lannéanou mais pas seulement et en supplément à partir de la mi-mai jusqu'à fin août des randonnées le mercredi en soirée.

Afin de pouvoir financer ses dépenses, Bleuniou Kaër organise des manifestations : la Rando des Jonquilles avec Repas Ragoût fin mars et la vente des fleurs de Toussaint fin octobre. D'autres

activités ont été suspendues faute de bénévoles comme le thé dansant et le marché de Noël.

Pour qu'elle perdure, l'association Bleuniou Kaër lance un appel à tous nouveaux bénévoles qui voudraient la rejoindre pour apporter de nouvelles idées, ainsi qu'à toutes les personnes qui souhaitent donner un peu de leur temps.

Contact : 06 79 08 51 82

Plusieurs décors lumineux sont obsolètes. Depuis 2 ans l'association a pris en charge les frais de location pour un montant de 624 €/an pour 4 décors.

En 2023, un achat de 6 décors lumineux a été effectué, l'association participera pour un montant de 2 170 €.

Rendez-vous en fin d'année !

MANIFESTATIONS 2022

Repas Couscous

Le samedi **29 janvier 2022**, les membres de l'association «Bien vivre à Lannéanou» ont distribué 225 repas de couscous à emporter. Une formule choisie pour remplacer le repas en salle qui ne pouvait avoir lieu cette année en raison de la crise sanitaire.

Chasse aux oeufs

Le **samedi 16 avril** s'est tenue la traditionnelle chasse aux oeufs, organisée par l'association «Bien Vivre à Lannéanou» pour les enfants de moins de 12 ans. La chasse a été suivie d'un goûter. Une trentaine d'enfants ont pu déguster leurs chocolats de pâques bien mérités après une recherche méticuleuse dans le champ derrière la salle An Amzer Vad.

Repas contre la mucovicirose

Les associations de Lannéanou, en partenariat avec la mairie, ont organisé un repas au profit de la lutte contre la mucovicirose le **8 mai 2022**. Au menu, cochon grillé ratatouille.

Tous les bénéfices ont été reversés à La Pierre Le Bigaut soit 1 500 euros au total.

Cérémonies du 19 mars, 8 mai et 11 novembre

Les cérémonies commémoratives du 19 mars, 8 mai et 11 novembre ont eu lieu en présence des habitants et des élus locaux pour honorer la mémoire des soldats morts pendant la Guerre d'Algérie, la Première et la Seconde Guerre mondiale. Au cours de ces cérémonies, des gerbes ont été déposées devant le monument aux morts, au cimetière sur la tombe du soldat inconnu et à la stèle du 19 mars 1962 pour rendre hommage aux victimes de ces guerres.

Morlaix Arts Tour

Lannéanou a été retenue en 2022 pour participer au Morlaix Arts Tour. La commune a mis à disposition un mur d'une maison dans le bourg comme toile à deux artistes graphes : **Jomad et Andrew**.

Le couple de graphes franco-américain a réalisé une fresque haute en couleur représentant un visage de femme sud-américaine. Lui est originaire de Californie. Il travaille les couleurs, les formes graphiques. Elle peint des portraits, surtout des portraits de femmes. Elle aime faire ressortir les émotions de ses peintures. Ce qu'elle voit comme leitmotiv chez tous les peuples du monde c'est l'amour. C'est ce qu'ils ont voulu représenter dans cette fresque. L'indice se trouve sur la tranche de la main de la jeune femme dessinée (Cf. couverture du bulletin).

Retrouver les oeuvres réalisées : www.takad-grafan.bzh/mx-arts-tour-2022

Tantad de la Saint-jean

Le week-end du **11 juin 2022** ont eu lieu le concours de pétanque de la Saint-Jean suivi d'un Tantad. 14 doublettes se sont disputées la coupe. Et le lendemain se tenait pour la première fois un concours de Galoche sur Billot !

La Pierre Le Bigaut

La course cycliste La Pierre Le Bigaut organisée au profit de la lutte contre la mucovicirose a traversé le bourg de Lannéanou le **samedi 25 juin 2022**. Cette grande fête rassemble chaque année plus de 7 000 cyclistes et près de 1 000 randonneurs. Un des parcours, celui de 135 km passait par Lannéanou. Une quinzaine de bénévoles ont assuré la sécurité des routes empruntées et l'animation des parcours. Pour l'occasion des décors avaient été placés dans le bourg.

Débroussaillage des chemins de randonnées

Le débroussaillage des chemins de randonnées de la commune a été réalisé par des bénévoles le **18 juin 2022**. Ils ont répondu à l'appel lancé par l'association «Bleunioù Kaer». Cette opération vise à sécuriser les sentiers de randonnée. Grâce à leur travail acharné, les bénévoles ont ainsi contribué à améliorer l'accessibilité des sentiers pour le plus grand bonheur des habitants et des visiteurs de la région.

Vide-greniers

Le **dimanche 2 octobre** un vide grenier a été organisé par l'association «Bien Vivre à Lannéanou» à la salle An Amzer Vad, de 8h à 17h. Une cinquantaine de participants ont proposé divers objets à la vente.

Vente de fleurs de la Toussaint

L'association «Bleunioù Kaer» a vendu des fleurs pour la Toussaint. L'argent ainsi collecté servira aux décorations de Noël ou au fleurissement du bourg. (cf article « Coup de projecteur »).

Thé dansant

Le thé dansant du Club des Aînés a bien eu lieu le **30 octobre 2022** à la salle An Amzer Vad après 3 ans d'arrêt en raison de la crise du Covid. Tout le monde était heureux de se retrouver à cette occasion festive et dansante !



Repas conne la madovidose



Passage de la Pierre Le Bigaut



Tantad



Goûter de Noël



Cérémonie du 19 mars

Repas du CCAS

Nos aînés se sont réunis autour d'un bon repas le **dimanche 20 novembre 2022**.

Soirée Théâtre

La compagnie «Les Bons Jours Ensemble» de Plouégat-Moysan a présenté le **samedi 29 novembre 2022** à la salle An Amzer Vad la pièce «Un beau sa-laud» de Pierre Chesnot. 60 personnes ont eu le plaisir d'assister à cette comédie désopilante qui fait exploser les codes de la filiation.

Distribution de cadeaux pour Noël

En partenariat avec l'association «Bleuniou Kaër», la commune a organisé le goûter de Noël pour les enfants de moins de 12 ans. Les enfants ont été ravis de rencontrer le Père Noël et de recevoir des cadeaux pour les fêtes de fin d'année. Ce goûter a également été l'occasion pour les enfants et leurs familles d'échanger et de passer un moment convivial ensemble.

AGENDA 2023

6 août 2023 / La course cycliste l'Estivale Bretonne

La course cycliste passera au bourg de Lannéanou. La circulation sera maintenue ouverte aux véhicules.

1er octobre 2023 / Vide-greniers

Organisé par l'association «Bien Vivre à Lannéanou» à la salle An Amzer Vad, de 8h à 17h.

30 et 31 d'octobre 2023 / Vente de fleurs de la Toussaint

Organisée par l'association «Bleuniou Kaër»

Soirée théâtre

En raison des travaux de rénovation énergétique de la salle An Amzer Vad, la soirée théâtre est reportée à 2024.

Dimanche 17 décembre / Goûter de Noël

Distribution de cadeaux organisée par la mairie et l'association Bleuniou Kaer pour les enfants de moins de 12 ans. Un courrier d'invitation sera envoyé aux enfants concernés.

ACTUALITÉS

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA COMMUNE

La commune de Lannéanou aura bientôt un tout nouveau site web, qui sera en ligne à partir de la mi-juillet.

Le changement a été fait car l'ancien site était obsolète et ne répondait plus aux besoins de la commune en termes d'informations, de fonctionnalités et de respect de la vie privée et de la protection des données.

Le développement du nouveau site internet de la commune a été réalisé en partenariat avec Morlaix Communauté, dans le cadre d'un marché public, ce qui a permis à la commune de bénéficier d'un tarif très avantageux. D'autres communes de Morlaix Communauté ont déjà mis en place cette nouvelle plateforme internet dont l'interface est identique.

Le nouveau site internet de la commune offrira une interface facile à utiliser et une navigation intuitive, tout en fournissant toutes les informations nécessaires sur la commune et ses alentours. Les visiteurs pourront ainsi trouver facilement les dernières actualités, les événements à venir, les horaires des transports en commun, les informations sur le patrimoine et l'histoire de la commune, les coordonnées des différentes administrations ou encore les informations concernant les démarches administratives.

Le site sera également plus moderne et esthétique que son prédécesseur, avec une struc-

ture plus claire et mieux organisée pour faciliter la navigation et rendre l'expérience de l'utilisateur agréable.

Vous pourrez découvrir le nouveau site à la même adresse : www.lanneanou.fr



LA BOÎTE À LIVRES

Une boîte à livres a été installée au centre bourg, à un endroit idéal pour les habitants de la commune pour échanger des livres, partager leurs lectures préférées, et encourager la culture de la lecture.

Emplacement idéal

L'installation de cette boîte à livres a été rendue possible grâce au financement de l'association Bleuniou Kaer. Cette boîte, située à droite de l'entrée de l'épicerie sous l'auvent, est facilement accessible et visible, permettant aux habitants de déposer ou de prendre un livre à tout moment.

Le principe

Lorsque vous avez terminé un livre et que vous souhaitez le partager avec les autres, déposez-le dans la boîte à livres. À l'inverse, si vous êtes à la recherche d'un nouveau livre, consultez ceux qui sont disponibles dans la boîte, empruntez-le et ramenez-le une

fois terminé. Les boîtes à livres permettent ainsi de partager les livres et de faciliter l'accès à la lecture pour tous, et gratuitement.



LE COMMERCE

La commune est activement en recherche d'un nouveau locataire-gérant pour prendre en charge l'unique commerce du bourg.

Plusieurs candidats potentiels ont visité les lieux. Ces derniers pouvaient déposer leur dossier jusqu'au 3 juillet. Les quelques candidats retenus seront reçus en entretien courant juillet.

Nous savons que la population attend avec impatience la réouverture du commerce, mais nous sommes tous conscients de l'importance de la personne qui correspondra le mieux à nos besoins et attentes.

L'équipe municipale espère que cette opération sera couronnée de succès et que le commerce ouvrira bientôt ses portes avec un nouveau gérant.

COMMUNIQUÉS

En forêt ou dans le jardin, attention aux tiques !



Très actives au printemps et à l'automne, les tiques sont les principaux vecteurs d'agents pathogènes responsables de maladies infectieuses comme la maladie de Lyme.

En cas d'infection, un halo rouge apparaît sur la peau quelques jours après la piqûre, le plus souvent autour de cette dernière, et s'étend

de façon circulaire. En l'absence de traitement, la maladie peut provoquer des atteintes cutanées, musculaires, neurologiques et articulaires, parfois très invalidantes.

Pour éviter ce risque, quelques précautions peuvent être prises :

- utilisez des répulsifs,
- portez des chaussures fermées et des vêtements couvrants de couleur claire, pour mieux repérer les tiques sur la surface du tissu ;
- évitez de marcher au milieu des herbes hautes, des buissons et des branches basses ;

- inspectez-vous au retour de vos promenades ;

- en cas de piqûre, utilisez un tire-tique pour détachez immédiatement les tiques fixées. N'utilisez en aucun cas de l'éther ou tout autre produit et désinfectez la plaie ;
- surveillez la zone de piqûre pendant plusieurs jours et consultez votre médecin en cas de symptômes.

Et n'oubliez pas qu'un quart des piqûres de tiques ont lieu dans les jardins.

Taille des arbres



Rappel sur les règles d'entretien des bois, forêts, parcs, arbres isolés, haies.

En tant que particulier, vous êtes tenu d'entretenir vos arbres et arbustes.

L'élagage vise à réduire les risques de chutes d'arbres et de branches sur des véhicules et ou des personnes, les problèmes de visibilité notamment des voies routières ou les éventuels dysfonctionnement des lignes téléphoniques ou électriques.

Bon à savoir

Vous ne pouvez couper vous-même les branches d'un arbre qui dépassent sur votre propriété mais vous pouvez demander au propriétaire de l'arbre qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.

Vous avez le droit de couper les ronces, brindilles et racines de l'arbre du voisin si elles dépassent de la limite séparatrice.

Si vous devez accéder au terrain

voisin pour procéder aux travaux, vous devez demander son autorisation.

Si vos branchages occasionnent des dégâts chez le voisin, vous êtes responsable et devrez payer des dommages et intérêts.

Prescription trentenaire

Il existe certaines conditions dans lesquelles un arbre, même devenu trop grand ou gênant, peut être préservé :

- s'il est démontré que l'arbre a dépassé la hauteur de 2 mètres depuis plus de 30 ans (arbre trentenaire élagage)
- s'il s'agit d'une espèce rare et exceptionnelle protégée au titre de patrimoine local (on parle d'arbre remarquable)

Bon à savoir

La réglementation peut être différente pour les forestiers et les agriculteurs qui doivent notamment respecter la conditionnalité de la PAC.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) répertorie certains bois, forêts, parcs, arbres isolés « arbres remarquables », haies

ou plantations d'alignement sous l'appellation « espaces boisés classés » (EBC), « espaces boisés identifiés » ou « haies identifiées ». Ces éléments paysagers sont soumis à une réglementation spécifique. Avant de procéder à leur coupe, il est nécessaire de se renseigner en mairie.

IL EST INTERDIT DE

> d'utiliser des outils de jardinage bruyants en dehors de ces créneaux :

en semaine : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

le dimanche : de 10 h à midi.

> d'élaguer en période de reproduction et de nidification des oiseaux. L'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet mais la réglementation prévoit cette interdiction du 1er avril au 31 juillet.

INFORMATIONS PRATIQUES

ADMINISTRATIONS

La Mairie

3 rue des Hortensias
29640 Lannéanou
Tél : 02.98.78.12.07

lanneanou-marie@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermée au public le jeudi après-midi et le samedi.

La Poste

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9h à 12h.
Fermée le lundi.

France service

Un agent formé pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien, vous accueille dans les **locaux de la mairie tous les jeudis de 9h à 12h.**

Conseiller numérique

David Deschamps vous accueille dans les **locaux de la mairie un mercredi sur deux de 14h à 17h.**
tel. 06 22 63 18 50.

COMMERCES

WILLIAM Poissonnerie

le jeudi de 9 h 30 à 10 h 00 sur le parking derrière la mairie

La Ferme du Favet

Anne et René BELLOUR
Vente de caisse de bœuf bio de 6, 8 ou 12 kilos
Tél : 02 98 78 11 41 - 06 60 27 11 41
www.mangeons-local.bzh/producteurs/la-ferme-du-favet

Boulangerie de la Ferme de Grand Hugen

Anne est présente le samedi sur le marché de Morlaix et en point de vente chez Anne et René BELLOUR au Favet à Lannéanou.
Tél : 06 62 40 40 28

ARTISANS ET SERVICES

Julien GUEGUEN Couverture

Neuf et Rénovation
La Boissière
29640 LANNEANOU
Tél : 06 88 22 18 39
laboissiere.gueguen@gmail.com

Régis SÈVÈRE

Création - Entretien Paysager
Grand Hugen
29640 LANNEANOU
Tél : 02 98 78 10 21
Mobile : 06 08 34 72 69

Taxi L'Esprit d'Equipe

Delphine et Eric LIRZIN
Lotissement Park Bras
29640 LANNEANOU
Tél : 07 63 98 72 72

Elevage Canin L'Orée des Montagnes Noires

PAUGAM Jordane et Edwige
Kergorn
29640 LANNEANOU
Tél : 02 98 78 12 36
Mobile : 06 62 38 57 44
www.loreeedsmontagnesnoires.com

Innis Cosmétiques

Productrice de savons et bougies à Kergorn
PAUGAM Charlyne
Produits en vente en clic and collect : <https://innis-cosmetiques.fr/> (rdv au 06 68 47 55 12) ou au magasin sisi100fil à Morlaix.

HÉBERGEMENTS

Meublé de Tourisme La Petite Maison

adresse : Cleuncoat
Tél : 02 98 78 13 91
Mobile : 07 88 00 27 45

Le Favet - Accueil paysan

BELLOUR René et Anne
Tél : 02 98 78 11 41
Mobile : 06 60 27 11 41

TRANSPORTS

Linéotim Transport scolaire :

36 C Lannéanou - Scrignac - Plougonven - Le Cloître-StThégonnec - Plourin-les- Morlaix - Morlaix

41 Plougonven-Botsorhel-Guerlesquin

42 Plougonven-Lannéanou-Scrignac-Botsorhel-Guerlesquin
Adresse : 17 place Cornic 29600

Morlaix

Tél : 02.98.88.82.82

www.tim-morlaix.com

Breizhgo

36 Morlaix-Carhaix

36 + Morlaix - Le Cloître - Saint-Thégonnec.

www.breizhgo.bzh

RECENSEMENT

Tout jeune français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie entre le jour de ces 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Présentez-vous en mairie avec votre carte d'identité et votre livret de famille.

Retrouvez-nous sur
LANNEANOU.FR



Le Lannécois est distribué directement dans vos boîtes aux lettres par vos élus. Pour nous communiquer vos animations, des informations ou idées, venez nous rencontrer ou écrivez-nous à l'adresse suivante : lanneanou-marie@wanadoo.fr